

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 07 Juillet 2022

Membres présents : 8

Membres excusés : 3 FARNY Maud (procuration à BILLOD-MOREL Christian)
SIMONIN Thierry
BARTHET-FAVART Véronique (procuration à DUFFAIT Marie-Noëlle)

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 19 Mai 2022*
 - *EAU Décision modificative budget 2022*
Avancement travaux réservoir
Rapport sur le Prix et la Qualité du service
 - *Forêt – point sur les exploitations en cours*
 - *Association chasse : convention de mise à disposition terrain communal*
 - *Devis déneigement 2022-2023*
 - *Convention Points nœuds*
 - *Politique logement : FSL et FAAD*
 - *Comptabilité passage M57 (norme comptable)*
 - *Déclaration intention aliéner*
 - *Affaires diverses*

1. Approbation du compte rendu du 19 Mai 2022

Le compte-rendu du 19 Mai 2022 est validé.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la demande d'adhésion au Parc Naturel Régional du Haut Jura a été prise en compte et la commune devrait être intégrée à cette structure en 2026.

2. EAU

Plusieurs fuites d'eau ont été détectées et réparées (mairie, chemin du haut et champ Veloutin). Le budget 2022 n'avait pas prévu suffisamment pour régler la facture correspondante (7 024 € TTC). Il y a donc lieu de modifier le budget primitif en augmentant les recettes (taxes de raccordement du bâtiment Pellegrini à encaisser) et en augmentant le montant des dépenses. Accord du conseil.

Travaux Eau : les travaux du 1^{er} réservoir sont terminés. Il est encore trop tôt pour estimer la réduction de fuites effective (évaluée à environ 10 m³/jour).

Les travaux sur le 2^{ème} réservoir seront réalisés d'ici la fin de l'année.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau : le rapport 2021, avec les données liées à la qualité de l'eau et au rendement du réseau notamment, est présenté aux membres du Conseil municipal. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Forêt

L'exploitation des chablis a eu lieu : 560 m³ en forêt soumise et 50 m³ dans le non-soumis.

Les parcelles 2 et 3 devraient être exploitées à l'automne.

Des lots d'affouage seront à marquer dans le non-soumis à l'automne également.

4. Association de chasse : convention mise à disposition terrain cabane de chasse

Monsieur le Maire informe le Conseil que depuis 2018, une convention est signée avec l'association de chasse pour la mise à disposition gratuite du terrain communal au niveau de la cabane de chasse (150 m²). Suite à la fusion des ACCA des Grangettes et de St Point Lac, il y a lieu de modifier cette convention. Accord du conseil pour échanger cette convention avec l'AICA Les Grangettes/St Point Lac dans les mêmes conditions que précédemment.

5. Devis déneigement

Espatial a transmis le devis de déneigement pour l'année 2022-2023, avec une augmentation de 1 % comme convenu dans le contrat.

La tournée de déneigement s'élèvera donc à 529.24 € HT.

6. Convention Points Noeuds

Le principe du point-nœuds est un système de signalisation à destination des cyclistes, sur le territoire de Frasne-Drugeon et de la rive gauche du lac qui est une zone test. Ce projet est initié par le Département du Doubs qui souhaite l'étendre à tout le Département.

Le conseil s'étonne de la non-concertation des élus, notamment pour le nombre de panneaux posés.

Il autorise le Maire à signer la convention avec le Département du Doubs pour définir les conditions d'entretien des équipements.

7. Politique Logement

Le Département du Doubs sollicite les communes pour une participation au Fonds de Solidarité Logement pour 0.61 € / habitant et/ou au Fonds d'Aide aux Accédant en Difficulté pour 0.30 € / habitant.

Le Conseil accepte de participer au FAAD pour un montant de 90.90 € pour 2022.

8. Comptabilité – passage en M57

A la demande de la Trésorerie pour changer de norme comptable, le Conseil accepte de passer en M57, à compter du 1^{er} janvier 2023.

9. Déclaration d'intention d'aliéner

- Vente de la maison de JACQUEMET Marcel (Port Titi) à Monsieur et Madame Thomas BRUN : la commune ne préempte pas.

10. Affaires diverses

- Arrêté Sécheresse : le Département du Doubs est passé en niveau Alerte Renforcée. Seul l'arrosage du potager est autorisé entre 20 h et 8 h. L'arrosage des massifs de fleurs est interdit, quelle que soit la ressource (eau du réseau, source, réserves d'eau de pluie...).

Mme Duffait informe le Conseil qu'une étude préalable au transfert de la compétence Eau à la communauté de communes est lancée. Les communes doivent transmettre leurs données pour établir un schéma directeur.

- Aire de jeux : la commission n'a pas encore travaillé le sujet.

- Travaux cimetière : ceux-ci ont été reportés et devraient être réalisés prochainement.

- Cérémonie en l'honneur de Michel Bouhelier le 9 septembre 2022 à 19 h 15 pour ses 43 ans de mandat communal.
- Portes-ouvertes au Centre de Première Intervention de Labergement-Ste-Marie le samedi 10 septembre de 10 h à 16 h. Toute la population est invitée.
- Une réunion de la commission relative au « sentier historique » recensant les anciennes maisons de la commune a eu lieu avec les membres du Conseil et l'ASEG.
- Réflexion sur un projet de maison Ages et Vie et présentation du fonctionnement (principe de co-location de personnes âgées). Une rencontre pourrait avoir lieu avec des responsables de ces résidences.
- Comité des fêtes : projet de terrain de pétanque à côté de l'abri Chez Benjamin.
- Radars pédagogiques : pas encore de relevé de vitesse. A voir par la suite pour les changer d'emplacement.

La séance est levée à 21 H 35
Les Grangettes, le 08 juillet 2022.

Le Maire,

